Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Organisation et suivi d’une mise en œuvre sur chantier

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-CHAR-E32** • Durée : **40 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle, diagnostic et exigences réglementaires** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique, choix des matériaux et calculs professionnels** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de fabrication et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, sécurité et communication au travail** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/Restauration, controle qualite et securite au travail/2026/BP Charpentier - Restauration, controle qualite et securite au travail - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle, diagnostic et exigences réglementaires

Le cas porte sur la restauration d'une toiture traditionnelle à Lans-en-Vercors, où des infiltrations et des éléments de charpente dégradés ont été repérés. L'intervention doit se limiter aux pièces diagnostiquées, conserver les bois sains et tenir compte de la stabilité, des documents de chantier et des contraintes d'occupation.

Contexte et organisation

Question 1.1. Présentez l'entreprise, son activité, les intervenants utiles à l'opération et votre place dans l'équipe. Indiquez les informations de chantier vérifiées avant l'intervention : accès, zones de travail, coactivité, approvisionnement et contraintes liées à l'occupation de la maison.

Bois & Toits du Vercors est une entreprise de charpente implantée à Villard-de-Lans. Elle intervient à Lans-en-Vercors pour restaurer une toiture traditionnelle. Les intervenants utiles sont les charpentiers, le chef d'équipe et, selon l'organisation, le conducteur de travaux, le maître d'œuvre, le couvreur et le maître d'ouvrage. Comme charpentier, je réalise les tâches confiées selon les consignes du responsable.

Avant le chantier, je vérifie les accès et le déchargement, les zones de travail et leur balisage, la coactivité, l'approvisionnement et les moyens de levage. Je prends aussi en compte l'occupation de la maison : protection des occupants, séparation des circulations et continuité de la couverture.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Restauration ciblée de la toiture, préparée avec l'équipe et les intervenants concernés après vérification des accès, des zones de travail, de l'approvisionnement, de la coactivité et de la protection des occupants.

Diagnostic de l'existant

Question 1.2. À partir du diagnostic décrit dans votre rapport et des données du DT 1, distinguez les désordres observés, leurs causes possibles et les éléments conservés ou remplacés. Expliquez comment vous avez vérifié qu'un bois était sain ou dégradé et comment vous avez évité de déposer un élément participant à la stabilité sans mesure préalable.

Constat ou élément	Causes possibles	Décision
Infiltrations et trois chevrons dégradés	Défaut d'étanchéité ou humidité persistante	Remplacer les trois chevrons de 4,10 m, section 75 × 225 mm
Bois sains, isolant et couverture conservables	Aucune dégradation signalée sur ces éléments	Conserver au maximum et protéger

Je recherche les altérations par examen visuel et sondage prudent, avec mesure d'humidité si nécessaire. À l'ouverture, je contrôle aussi l'état et la continuité de l'isolant. Avant toute dépose, je vérifie les appuis et fais valider la stabilisation provisoire selon les prescriptions du chantier. En cas de doute sur un élément porteur ou de découverte imprévue, j'arrête la dépose et demande l'avis du responsable compétent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Remplacer uniquement les trois chevrons diagnostiqués dégradés; conserver les bois sains et l'isolant. Contrôler les appuis et valider la stabilisation avant dépose.

Documents et prescriptions

Question 1.3. Indiquez les documents et prescriptions à consulter avant l'exécution : plans et consignes du chantier, prescriptions techniques applicables à l'ouvrage, plan de prévention ou PPSPS selon l'organisation de l'opération, fiches de données de sécurité des produits et règles de prévention du Code du travail. Distinguez une exigence réglementaire d'une prescription particulière du chantier.

Avant l'exécution, je consulte les plans, détails, consignes et prescriptions du marché, notamment les sections, assemblages et contrôles attendus. Je vérifie les références techniques applicables, dont le NF DTU 31.1 et, pour le calcul des structures en bois, la NF EN 1995-1-1 selon le projet. Je lis les fiches techniques et fiches de données de sécurité des produits, ainsi que le plan de prévention ou le PPSPS selon l'organisation de l'opération.

- **Exigence réglementaire :** obligations de prévention applicables du Code du travail.
- **Prescription du chantier :** exigences particulières fixées par les plans, le marché et les consignes. Les références techniques ne se substituent pas à ces prescriptions.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter les obligations réglementaires de prévention et les prescriptions particulières du marché, des plans et des consignes du chantier.

2. Étude technologique, choix des matériaux et calculs professionnels

Les calculs portent sur trois chevrons à remplacer, leur traitement local et les caractéristiques de l'isolant conservé. Les données du dossier permettent aussi d'établir le débit et son coût, puis de vérifier la résistance thermique de l'isolant et la vitesse périphérique d'une lame de scie.

Traitement des chevrons

Question 2.1. À partir du DT 1, calculez la surface à traiter correspondant aux deux faces latérales et aux deux bouts des trois chevrons remplacés. Chaque chevron mesure 4,10 m et sa section est de 75 × 225 mm ; les deux bouts sont traités. Utilisez la formule de surface d'un prisme rectangulaire adaptée aux faces concernées, déterminez le volume de produit nécessaire avec la consommation du DT 2 et indiquez si le produit prêt à l'emploi doit être dilué.

Les deux faces latérales ont chacune pour dimensions 4,10 m × 0,225 m ; les deux bouts mesurent chacun 0,075 m × 0,225 m. Pour les trois chevrons, la surface à traiter est : 3 × [2 × (4,10 × 0,225) + 2 × (0,075 × 0,225)] = 5,63625 m², arrondis à 5,64 m². Avec une consommation de 0,25 L/m², il faut 1,409 L, soit 1,41 L. Le produit étant prêt à l'emploi, il s'applique sans dilution.

DR 1 complété : surface et produit

Calcul demandé	Formule ou données utilisées	Résultat et unité
Surface à traiter	Deux faces latérales et deux bouts sur chaque chevron	5,64 m²
Volume de produit	Surface × 0,25 L/m² ; produit prêt à l'emploi	1,41 L

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surface des trois chevrons : 5,64 m² ; volume de produit : 1,41 L ; produit prêt à l'emploi, sans dilution.

Débit et bilan matière

Question 2.2. Établissez la feuille de débit des trois chevrons à partir de stocks de 6,00 m. Déterminez la longueur totale nette, la longueur totale achetée, la chute totale et le rendement matière. Calculez ensuite le coût des trois longueurs achetées au prix unitaire du DT 2. Présentez les relations utilisées : rendement = longueur nette / longueur achetée × 100 et coût = quantité achetée × prix unitaire.

Une pièce de 4,10 m est débitée dans chacun des trois stocks de 6,00 m. La longueur nette est la quantité multipliée par la longueur unitaire ; la longueur achetée correspond aux trois longueurs commerciales. La chute est la différence entre ces longueurs, et le rendement rapporte le net à l'acheté. Le coût se calcule sur les 18,00 m achetés au prix de 38,50 €/m.

Repère	Quantité	Longueur unitaire	Longueur nette totale	Longueur achetée totale	Chute totale	Rendement	Coût d'achat
Chevrons 75 × 225	3	4,10 m	12,30 m	18,00 m	5,70 m	68,3 %	693,00 €

DR 1 complété : bilan matière

Repère	Quantité	Longueur unitaire (m)	Longueur nette totale (m)	Longueur achetée totale (m)	Chute totale (m)	Rendement (%)	Coût d'achat (€)
Chevrons 75 × 225	3	4,10	12,30 m	18,00 m	5,70 m	68,3	693,00 €

Données de départ : 3 chevrons de 4,10 m ; stocks de 6,00 m ; prix de 38,50 €/m

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour trois chevrons : 12,30 m nets, 18,00 m achetés, 5,70 m de chute, rendement de 68,3 % et coût de 693,00 € HT.

Résistance thermique

Question 2.3. Le complexe isolant conservé comprend 240 mm d'isolant de conductivité thermique λ = 0,038 W/(m·K). Calculez la résistance thermique de cette couche avec R = e/λ, après avoir exprimé l'épaisseur en mètres. Précisez ce que représente le résultat et pourquoi ce calcul ne suffit pas, à lui seul, à caractériser la performance thermique de l'ensemble de la toiture.

L'épaisseur doit être exprimée en mètres : 240 mm = 0,240 m. La résistance thermique de la couche vaut R = e/λ = 0,240/0,038 = 6,3158 m²·K/W, soit 6,32 m²·K/W. Cette valeur caractérise la résistance de cette seule couche d'isolant. La performance de la toiture entière dépend aussi des autres couches, des ponts thermiques, des jonctions et de la qualité de mise en œuvre ; ce calcul seul ne suffit donc pas à l'évaluer.

DR 1 complété : résistance thermique

Volume de produit	Surface × 0,25 L/m² ; produit prêt à l'emploi	.....
Résistance thermique	R = e/λ ; e exprimé en mètres	6,32 m²·K/W
Vitesse périphérique de la lame	v = πDn/60 ; D exprimé en mètres	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résistance thermique de la couche d'isolant : 6,32 m²·K/W, sans caractériser à elle seule toute la toiture.

Vitesse périphérique de la lame

Question 2.4. Pour une lame de scie de diamètre 300 mm tournant à 3 000 tr/min, calculez la vitesse périphérique en m/s avec v = πDn/60, en exprimant le diamètre en mètres. Comparez le résultat à la vitesse maximale de la lame indiquée au DT 2 et concluez sur l'aptitude de cette lame à être utilisée à ce régime.

Le diamètre de 300 mm vaut 0,300 m. Avec le régime de 3 000 tr/min, la vitesse périphérique calculée par v = πDn/60 est π × 0,300 × 3 000/60 = 47,1 m/s, à une décimale. La lame porte une vitesse maximale de 60 m/s : la vitesse calculée reste inférieure à cette limite. Elle est donc adaptée à ce régime, sous réserve de sa compatibilité avec la machine et du respect des consignes d'utilisation.

DR 1 complété : vitesse périphérique

Vitesse périphérique de la lame	v = πDn/60 ; D exprimé en mètres	47,1 m/s

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vitesse périphérique : 47,1 m/s, inférieure à la limite de 60 m/s ; lame adaptée à ce régime.

3. Préparation de fabrication et protocole opératoire

Cette partie évalue l'organisation chronologique de la restauration des chevrons, en particulier la stabilité de l'ouvrage pendant les travaux et les interfaces avec les autres intervenants. Elle porte aussi sur les contrôles, la traçabilité des écarts, le suivi des consommables et la communication en fin d'intervention.

Protocole opératoire

Question 3.1. Présentez un protocole opératoire chronologique pour restaurer la zone : préparation et balisage, protection contre les intempéries, mise en sécurité, étaiement ou stabilisation selon les prescriptions validées, dépose sélective, relevé et contrôle des appuis, préparation des pièces, pose, assemblages, repose des éléments de couverture et repli. Précisez les points d'arrêt où l'intervention doit être suspendue en cas d'écart ou de découverte imprévue.

1. Vérifier les plans, les accès, la météo et la coactivité ; baliser la zone et protéger la toiture des intempéries.
2. Installer les protections collectives et la zone d'exclusion. Mettre en place l'étaiement ou la stabilisation selon les prescriptions validées, avant toute dépose.
3. Déposer sélectivement les éléments concernés, puis relever et contrôler les appuis. Préparer les pièces selon les relevés et prescriptions.
4. Poser les chevrons, réaliser les assemblages prévus, reposer la couverture, trier les déchets et replier le chantier.

Suspendre l'intervention si un appui est dégradé, si la stabilité ou une protection n'est pas assurée, si la météo devient dangereuse ou si une découverte modifie les travaux prévus. Sécuriser, alerter le responsable et reprendre seulement après décision validée.

DR 2 : points d'arrêt

protections collectives	.....	.....	.....	.....
Conformité des pièces débitées	.....	.....	.....	.....
Géométrie et assemblages après pose	.....	.....	.....	.....
Application et gestion du produit de traitement	.....	.....	.....	.....

Appui dégradé

Arrêt, stabiliser

Le candidat peut s'appuyer sur les situations décrites dans son rapport d'activités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dépose et pose selon les prescriptions validées ; arrêt et alerte dès qu'un écart compromet la stabilité ou la sécurité.

Contrôles qualité

Question 3.2. Expliquez vos contrôles avant, pendant et après la pose : conformité des sections et longueurs, état et humidité des bois, géométrie, alignement, aplomb, qualité des assemblages et conformité de l'aspect. Pour chaque contrôle, indiquez le moyen utilisé, le moment du contrôle et la manière de tracer un résultat non conforme.

Contrôle	Moyen et moment	Résultat attendu et écart
Appuis et bois existants	Examen visuel et sondage, avant dépose	État compatible avec les prescriptions ; signaler toute dégradation
Pièces débitées	Mètre, équerre, examen visuel et humidimètre, avant pose	Section 75 × 225 mm, longueur 4,10 m ; état et humidité conformes aux prescriptions
Pose et assemblages	Niveau, fil à plomb, règle et examen, pendant et après pose	Alignement, aplomb et assemblages conformes aux plans
Aspect et traitement	Examen visuel, après exécution	Aspect conforme et traitement appliqué selon la fiche produit

Comparer les mesures aux plans et prescriptions du chantier ; appliquer les critères d'humidité prévus pour les bois. En cas d'écart, arrêter l'opération concernée, identifier la pièce ou la zone et consigner le défaut, sa localisation, la date et les mesures prises. Informer le responsable et attendre sa décision avant correction. Contrôler et tracer ensuite la conformité de la reprise.

DR 2 : moyens de contrôle

protections collectives	.....	.....	.....	.....
Conformité des pièces débitées	.....	.....	.....	.....
Géométrie et assemblages après pose	.....	.....	.....	.....
Application et gestion du produit de traitement	.....	.....	.....	.....

Visuel + sondage

Le candidat peut s'appuyer sur les situations décrites dans son rapport d'activités.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentair(du candidat :

Mètre, équerre

Niveau, aplomb

Fiche produit, visuel

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôles avant, pendant et après pose ; tout écart est consigné et soumis au responsable avant correction.

Suivi et communication

Question 3.3. Expliquez comment vous assurez le suivi des consommables, des chutes et de la qualité de mise en œuvre. Indiquez comment signaler une anomalie au chef d'équipe ou au conducteur de travaux, obtenir une décision avant reprise et communiquer la fin de l'intervention au client et aux autres corps d'état.

Suivre les consommables en notant les quantités utilisées et restantes. Repérer les chutes réutilisables, les séparer des déchets et gérer ceux-ci selon les consignes du chantier et la fiche de données de sécurité. Tracer les contrôles et les étapes de mise en œuvre.

En cas d'anomalie, suspendre la tâche concernée, sécuriser la zone et prévenir le chef d'équipe ou le conducteur de travaux. Préciser la nature et l'emplacement du défaut, avec photo si utile, puis consigner l'écart. Attendre une décision avant la reprise et tracer la correction ainsi que son contrôle.

En fin d'intervention, vérifier la zone, la couverture et le rangement. Communiquer au client et aux autres corps d'état les travaux effectués, les éventuelles réserves et les conditions de poursuite de leurs interventions.

DR 2 : suivi et transmission

Consommables et chutes tracés

Écart : consigner et alerter

Reprise après décision

Informer client et autres corps d’état

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consommables, chutes et écarts tracés ; reprise après décision du responsable ; fin d’intervention communiquée aux intervenants.

4. Prévention, sécurité et communication au travail

L'entretien porte sur l'analyse des risques liés au travail en toiture, à la dépose, à la manutention, au sciage et au traitement du bois. Les réponses doivent proposer des mesures hiérarchisées et adaptées au chantier, en privilégiant la prévention collective et l'organisation avant les équipements individuels complémentaires.

Risques de chantier

Question 4.1. À l'aide du DT 3, analysez les risques liés au travail en hauteur, à la dépose d'éléments de charpente et à la manutention. Pour chaque risque, proposez au moins une mesure de prévention collective ou d'organisation avant de citer les équipements de protection individuelle complémentaires.

Les chutes et les chutes d'objets sont les risques majeurs en toiture; la dépose peut provoquer un mouvement ou un effondrement local, et la manutention des troubles musculosquelettiques ou un heurt.

- **Hauteur :** sécuriser les accès, privilégier les protections collectives, baliser la zone au sol et interrompre le travail si la météo devient dangereuse. EPI adaptés; antichute seulement si le système est prévu, compatible et correctement ancré.
- **Dépose :** vérifier plans et appuis, respecter l'ordre prévu, stabiliser selon une méthode validée et maintenir une zone d'exclusion. Casque, chaussures de sécurité, gants.
- **Manutention :** évaluer charge et trajet, recourir à une aide mécanique ou travailler à plusieurs avec consignes communes. Gants et chaussures de sécurité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Protection collective et organisation d'abord; EPI adaptés en complément. Arrêter si la stabilité, la météo ou les conditions de travail ne sont pas maîtrisées.

Sciage et traitement du bois

Question 4.2. Décrivez les mesures à prendre lors des opérations de sciage et de traitement du bois : captage et limitation des poussières, prévention du bruit et des projections, contrôle des protecteurs, arrêt de la machine avant réglage, consultation de la fiche de données de sécurité, stockage et gestion des déchets de produit. Indiquez la conduite à tenir en cas de déversement ou de contact accidentel.

1. **Sciage :** vérifier les protecteurs, maintenir la pièce, dégager le poste et utiliser le captage. Réduire le bruit et les projections par une organisation adaptée; porter les protections auditive et oculaire, et respiratoire si l'évaluation le justifie.
2. **Réglage :** arrêter la machine et attendre l'immobilisation complète avant toute intervention.
3. **Traitement :** consulter la FDS, ventiler, protéger les surfaces, porter les protections prescrites et stocker le produit dans son emballage prévu. Gérer les résidus et emballages selon la FDS.

En cas de déversement, baliser, éviter la dispersion et la contamination des évacuations, puis appliquer la procédure de la FDS. En cas de contact, rincer immédiatement et suivre les consignes d'urgence de la fiche.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Captage et protections au sciage; machine arrêtée avant réglage. Produit et déchets gérés selon la FDS; déversement ou contact traité conformément à ses consignes.

Alerte et mise en sécurité

Question 4.3. Expliquez comment vous réagissez si vous constatez un appui dégradé, une instabilité de l'ouvrage, une protection collective manquante ou une coactivité non maîtrisée. Précisez les personnes à alerter, les mesures immédiates de mise en sécurité et les informations à consigner avant la reprise du travail.

J'arrête immédiatement le travail en cas d'appui dégradé, d'instabilité, de protection collective manquante ou de coactivité non maîtrisée. J'éloigne les personnes exposées, balise et interdis l'accès à la zone; je ne dépose ni ne déplace un élément instable et ne reprends pas sans sécurisation.

J’alerte le chef d’équipe et le conducteur de travaux, ainsi que les intervenants concernés. Je consigne le lieu, le défaut constaté, les risques et personnes exposées, l’heure et les mesures prises. La reprise attend une décision de la personne compétente, la mise en sécurité et l’information de l’équipe.

DR 2 : point d’arrêt et alerte

Stabilité provisoire et protections collectives	.....	.....	.....	.....
Conformité des pièces débitées	.....	.....	.....	.....
Géométrie et assemblages après pose	.....	.....	.....	.....
Application et gestion du produit de traitement	.....	.....	.....	.....

Instabilité / chute **Contrôle avant dépose** **Arrêt, évacuation** **Chef / conducteur**

Le candidat peut s’appuyer sur les situations décrites dans son rapport d’activités.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter, éloigner et baliser; alerter le chef d’équipe et le conducteur de travaux. Consigner l’écart et reprendre seulement après sécurisation et validation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette sous-épreuve orale du BP Charpentier Bois, session 2026, porte le code 26-BP-CHAR-E32. D'une durée de 40 minutes et de coefficient 3, elle prend pour thème la restauration d'une toiture traditionnelle avec remplacement ciblé de chevrons. Elle évalue l'analyse du chantier, les calculs professionnels, la préparation des travaux, le suivi qualité, la prévention et la communication.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une section rectangulaire, la surface des deux faces latérales vaut 2 × largeur × longueur ; ajouter les deux bouts traités.
- Rendement matière = longueur nette / longueur achetée × 100 ; coût d'achat = quantité achetée × prix unitaire.
- La résistance thermique d'une couche homogène se calcule par R = e/λ, avec e en mètres ; elle ne caractérise pas seule toute la toiture.
- La vitesse périphérique se calcule par v = πDn/60 avec D en mètres ; elle ne doit pas dépasser la vitesse maximale marquée sur la lame.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les désordres observés de leurs causes possibles et préserver les bois anciens sains lorsque le diagnostic le permet.
- Ne pas déduire un dimensionnement structurel ou un étaiement de la coupe schématique ; suivre les prescriptions validées du chantier.
- Présenter les calculs avec formules, conversions et unités, puis appliquer les arrondis demandés.
- En cas de danger ou d'instabilité, arrêter l'opération, éloigner les personnes exposées et alerter le responsable avant toute reprise.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface de traitement des chevrons ?

Calculez les deux faces latérales avec 2 × largeur × longueur, puis ajoutez les deux bouts avec 2 × largeur × hauteur. Faites la somme pour un chevron, multipliez par trois, puis appliquez la consommation exprimée en litres par mètre carré.

Q : Pourquoi la résistance de l'isolant ne donne-t-elle pas la performance complète de la toiture ?

R = e/λ donne la résistance thermique de la seule couche considérée. La performance de la toiture dépend aussi des autres couches, des ponts thermiques, de la continuité de l'isolation et des caractéristiques réelles de l'ouvrage.

Q : Comment sont réparties les 40 minutes de l'épreuve orale ?

Le sujet prévoit 5 minutes pour présenter l'entreprise, 15 minutes pour présenter une activité de chantier, puis 20 minutes d'entretien avec le jury. Appuyez-vous sur votre rapport d'activités et les documents techniques pour structurer vos réponses.

Q : Que faut-il démontrer dans les réponses de prévention et de sécurité ?

Montrez que vous analysez les risques réels et privilégiez les protections collectives et l'organisation du travail. Les EPI complètent ces mesures sans les remplacer. En cas de danger grave, l'opération s'arrête jusqu'à la mise en sécurité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/Restauration, controle qualite et securite au travail/2026/BP Charpentier - Restauration, controle qualite et securite au travail - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.